



L'indignation des travailleuses et des travailleurs sur la réforme des retraites ne doit pas être méprisée

Le gouvernement d'Elisabeth Borne a décidé le 16 mars d'engager sa responsabilité sur le projet de réforme des retraites en recourant à l'article 49.3 de la Constitution. Il a donc choisi de ne pas soumettre son projet de loi au vote des députés. Le gouvernement s'expose ainsi au vote d'une motion de censure concernant l'ensemble de sa politique et risque d'être poussé à la démission.

Par cette décision, le gouvernement montre son refus d'écouter la voix des millions de travailleuses et de travailleurs qui sont descendus dans la rue à huit reprises depuis le 19 janvier, à l'initiative d'une intersyndicale dont l'unité n'a jamais été remise en cause. Beaucoup de collectifs et d'associations de travailleurs, de précaires, de femmes et de jeunes ont aussi rejoint ce mouvement. Le gouvernement prend le risque de fragiliser notre démocratie en privant l'Assemblée nationale d'un vote sur un projet de loi important pour l'avenir de notre société.

De nombreux membres de l'Action Catholique Ouvrière ont participé partout en France aux manifestations ainsi qu'aux débats de proximité organisés sur le thème des retraites ces dernières semaines. Beaucoup sont concernés par les questions de pénibilité, de carrières longues, de précarité, de discriminations.

C'est pourquoi, l'ACO continue de soutenir le mouvement social initié par l'intersyndicale contre le report de l'âge de la retraite à 64 ans et le report à 43 annuités de cotisation pour accéder à la retraite à taux plein. Elle appelle à participer partout en France à la manifestation du jeudi 23 mars 2023 aux côtés de l'intersyndicale. L'Action Catholique Ouvrière appelle à toute forme de soutien et de solidarité vis à vis des personnes engagées dans ce mouvement.

Enfin, l'ACO appelle à poursuivre l'engagement collectif dans nos lieux de vie et à partager les signes d'espérance. Dans la Parole et la Vie du Christ, les militants de l'ACO puisent toujours des raisons d'espérer et d'agir pour un monde plus juste et solidaire : « Heureux les affamés et assoiffés de la justice, car ils seront rassasiés » (Mt 5, 3-12).

Paris, le 17 mars 2023

*L'ACO – Action Catholique Ouvrière - est un mouvement d'Eglise qui rassemble des hommes et des femmes et leur propose une relecture de leur vie, un cheminement dans une vie engagée (associative, militante au syndicat, dans un parti politique ou autre) et un cheminement de foi.
Les membres de l'ACO font le choix d'être engagés pour la justice et la dignité et appellent à agir collectivement pour un monde plus juste et fraternel, pour que chaque homme et chaque femme puisse être debout dans leurs lieux de vie, leur travail, leur quotidien.*

..... **Le secrétariat national**

7, rue Paul Lelong – 75002 Paris

Tél. 01 42 36 36 11 – secretariat@acofrance.fr – www.acofrance.fr